



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZACHARIE

DELIBERATION N° 2025-06/16

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt cinq
en exercice : 29	le 2 juin à 19 heures
présents : 21	le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ZACHARIE
votants : 26	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
	sous la présidence de M. COULOMB Jean-Jacques, Maire
	Date de convocation du Conseil Municipal : le 26 mai 2025
pour : 26	PRESENTS :
contre : 0	Mmes et MM., FABRE Claude, COLETTA Eliane, INES Claude,
abstention : 0	DELLAVALLE Christine, POLLUS Alfred, ROYER Carole, MARCHAND
	Charlène, MARTIN Gilles, TABONE Paul, MERLO Raymond, BOUHAFS
	Hayette, PRATI Corinne, NAUDIN Nathalie, CRETELLO Karine, DEMOULIN
	Christophe, AUDOIN-LUONG Marlène, TRAPANI Virginie, POZZI Monique,
	GEORGES Philippe, PEREZ Serge.

ABSENTS REPRESENTES :

M. CORNU Jérôme donne procuration à M. FABRE Claude.
Mme BOTTERO Emilie donne procuration à Mme CRETELLO Karine.
Mme BAYLE Magali donne procuration à Mme NAUDIN Nathalie.
M. INNOCENTI Maxime donne procuration à Mme PRATI Corinne.
Mme USSEGLIO Caroline donne procuration à M. COULOMB Jean-Jacques.

ABSENTS NON REPRESENTES :

M. DEGIOANNI Jean-Marie.
M. FILLAT Éric.
Mme COLLOMBON Danièle.

OBJET : ADHESION A L'ASSOCIATION « LES PETITS DEBROUILLARDS » DANS LE CADRE DE LA FETE DE LA SCIENCE 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-29 et suivants ;
Vu les statuts de l'association « Les Petits Débrouillards Provence-Alpes-Côte d'Azur », association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège est situé à la Maison du Développement Industriel – Technopôle Château-Gombert – 38 rue Frédéric Joliot Curie – 13452 Marseille Cedex 13 ;

La Commune de Saint-Zacharie attache une grande importance à la transmission des savoirs, à l'éveil à la curiosité scientifique ainsi qu'à l'éducation à la citoyenneté. Ces valeurs prennent tout leur sens dans le cadre d'événements mobilisateurs et accessibles à tous, tels que la Fête de la Science.

Dans le but de renforcer l'offre d'animations scientifiques et techniques proposées à ses habitants, en particulier aux enfants et aux jeunes, la Commune souhaite s'associer à des partenaires engagés et reconnus dans le domaine de la médiation scientifique.

L'association Les Petits Débrouillards Provence-Alpes-Côte d'Azur, membre du mouvement national éponyme, développe depuis de nombreuses années des actions éducatives innovantes sur l'ensemble du territoire régional. Elle s'adresse à tous les publics et œuvre à la démocratisation de l'accès à la culture scientifique, notamment par l'expérimentation, le jeu et le débat. Les statuts de ladite association sont annexés à la présente délibération.

L'adhésion à cette association permettra à la Commune de bénéficier de son expertise, de ses ressources pédagogiques, ainsi que d'un accompagnement pour la co-construction d'animations dans le cadre de la Fête de la Science 2025. Elle ouvre également la voie à de futures coopérations en matière d'éducation populaire, en lien avec le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- D'approuver l'adhésion de la Commune de Saint-Zacharie à l'association « Les Petits Débrouillards Provence-Alpes-Côte d'Azur » pour l'année 2025, cette adhésion s'inscrivant dans le cadre de la participation de la Commune à la Fête de la Science et plus largement dans le développement d'actions éducatives en lien avec le Projet Educatif de Territoire – PEDT de notre Commune.
- D'autoriser M. le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.
- De dire que les crédits nécessaires, soit la somme de 40 euros pour l'année 2025, sont inscrits au budget de la Commune.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour Copie Conforme

Le Maire



Jean-Jacques COULOMB

Le Secrétaire



Claude FABRE